

Aurélie, en reprise d'étude

Par **AurelieB**, le **16/04/2016** à **14:24**

Bonjour,

Je m'appelle Aurélie, j'ai 31ans, maman de deux garçons en bas âge et je viens d'Alsace.

Chef d'entreprise depuis 5ans en tant que photographe, j'ai envie de reprendre mes études pour réaliser un rêve depuis toujours, devenir avocate. On m'a souvent dit " c'est trop dur, laisse tombé..." Avant j'étais jeune et influençable, aujourd'hui, je veux essayé de réaliser mon rêve.

Donc à la rentrée 2016/17, je souhaite faire une licence de droit soit par correspondance ou en continue.

A bientôt
Aurélie

Par **Rom4**, le **16/04/2016** à **17:21**

Bonjour Aurélie,

il n'est jamais trop tard pour commencer/reprendre ses études. Je pense que rien n'est "trop dur" pour quelqu'un de motivé et déterminé !

Bon courage !

Par **AurelieB**, le **16/04/2016** à **18:25**

Merci à vous deux!

Le truc qui me fait peur par correspondance, c'est de ne pas avoir la bonne méthode pour la rédaction d'arrêt par exemple.

Par **Alister**, le **16/04/2016** à **20:36**

Bonjour et bienvenue,

La méthode ça s'acquiert par du travail régulier et des exercices. Les étudiants ne commencent vraiment à acquérir solidement les différentes méthodes qu'à partir de la L3/M1. Il ne faut donc pas se démotiver, persévérer et tenter de comprendre ses erreurs étape par étape.

Bon courage ;)

Par **Vad**, le **16/04/2016** à **20:57**

Bonjour,

Vous avez bien raison, bon courage.

La méthode c'est très important c'est vrai. Pour ce qui est de la correspondance, vous aurez de quoi exercer, des corrigés..etc.

N'hésitez pas à demander à des étudiants en cursus classique ou sur des forums pour accéder à d'autres corrections, des compléments, "des TD". Si vous êtes motivé, il n'y a pas de raison que cela vous porte préjudice.